



Accès impossible à l'appartement que je loue

Par **jy joe**, le **28/01/2013** à **22:03**

Bonjour,

je vous raconte, je m'absente de mon logement durant les fêtes de fin d'année... je repasse le 2 janvier, tout est ok. je repars pour chercher du travail (je suis cuisinier). je reviens le 18 janvier pour prendre des affaires et je trouve :

le nom de quelqu'un d'autre sur l'interphone + boîte aux lettres (qui a été fracturée), des verrous sur ma porte d'entrée de l'appartement, impossible d'entrer.

contact avec le propriétaire : (j'ai mon loyer de décembre en impayé).. il me dit que ce n'est pas lui.

je vais porter plainte sur les conseils de l'ADIL. il s'agit d'une main courante car cela relève du civil me dit on. Et aussi que cela ne peut être que le propriétaire, d'autant que quelques jours après, le nom avait disparu de l'interphone, la boîte aux lettres avec un nouveau verrou, la cave aussi, et l'appartement toujours pareil, impossible d'entrer chez moi.

Je contact à nouveau le propriétaire, pour l'informer de la main courante et que je donne préavis du logement dans 1 mois (fin février) car j'ai trouvé un nouveau travail.

Et finalement, il me dit que c'est lui (je m'en doutais), qu'il ne me laissera pas entrer dans l'appartement, il ne veut pas l'ouvrir.

J'avais convenu de lui régler le mois de décembre fin janvier avec mes assedics, et le reste à la sortie des lieux.

Comment dois je procéder, je compte aller voir un médiateur, mais l'urgent, c'est que je puisse récupérer mes affaires professionnnels et des effets pour pouvoir travailler dès le 5 février.

Merci de votre aide

Par **Lag0**, le **28/01/2013** à **22:19**

Bonjour,

Puisque vous êtes locataire en titre, vous appelez un serrurier et vous faites ouvrir la porte.

Le serrurier vous demandera peut-être un document prouvant que c'est bien votre logement.